



# Invitation à l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2022

Soumagne, le 30 mai 2022.

*Madame, Monsieur,*

Le Conseil d'administration d'Histoire d'un grain, SCES Agréée, vous convie à l'Assemblée générale ordinaire de la coopérative qui se tiendra à La Ferme de José (Rue de José 28, 4651 Herve) ce mercredi 15 juin dès 19h30.

À 20h précise, l'Assemblée générale démarrera, avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 juin 2021
- 2) Présentation du rapport de gestion de l'année écoulée
- 3) Validation des comptes annuels et affectations des résultats (vote)
- 4) Décharge aux administrateurs (vote)
- 5) Présentation du budget prévisionnel pour l'année 2022
- 6) Evolution du Conseil d'Administration
- 7) Divers

Nous clôturerons cette soirée par un verre de l'amitié.

Nous vous adressons en annexe :

- a. Le PV de l'AG du 9 juin 2021
- b. Le rapport de gestion
- c. Le rapport financier (comptes 2021 approuvés par le CA)
  - « HDG - 2021 - Etats financiers AG » où vous retrouverez le détail de chaque poste comptable ;
  - « HDG - 2021 - Comptes annuels BNB » ce sont les comptes qui après votre approbation seront publiés sur le site de la Banque Nationale Belge, ils sont donc beaucoup moins détaillés.
- d. Une procuration vierge

*Les membres du Conseil d'administration d'Histoire d'un grain*

En cas d'absence, vous pouvez vous faire représenter. Pour ce faire, la procuration doit être renvoyée avant le lundi 13 juin 12h : par email à [bonjour@histoiredugrain.be](mailto:bonjour@histoiredugrain.be) (scannée et signée) ou par courrier à Histoire d'un grain SCES Agréée rue de la chapelle 36 – 4630 Soumagne.

Chaque coopérateur présent à l'Assemblée générale ne peut être porteur que d'une seule procuration.